

Module spécifique orientation Paysagisme

Titre de module	Connaissance et utilisation des plantes	Code	EP-G1
Conditions	Se base sur la liste de formation initiale pour la connaissance et l'utilisation des plantes pour horticulteurs/horticultrices CFC (domaine de compétences opérationnelles 1.6: «Connaissance et utilisation des plantes» du plan de formation pour horticulteurs/horticultrices CFC).		
Compétences	Les personnes ayant suivi ce module utilisent des plantes en fonction des exigences de leur site, de leurs caractéristiques et de leur adéquation à chaque situation. Ils définissent sur cette base une sélection de plantes et des mesures d'entretien.		
Contrôle des compétences	Position 1: Contrôle écrit des objectifs de formation «Connaissance et utilisation», durée 90 min. Position 2: «Nommer» un parcours botanique 60 plantes à nommer pendant la période de végétation, durée 45 min. Position 3: «Nommer» un parcours botanique 60 plantes à nommer pendant le repos végétatif, durée 45 min.		
Objectifs de formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer les plantes de la liste EP sans moyens auxiliaires, toute l'année, en se basant sur diverses caractéristiques saisonnières et les nommer par leurs noms botaniques et vernaculaires. 2. Commenter la finalité principalement ornementale des plantes et leur utilisation. 3. Citer des exemples typiques de plantes pour différentes zones d'utilisation. 4. Affecter les plantes en fonction de la situation selon leurs caractéristiques. 5. Procéder à l'entretien des plantes en fonction de leur port botanique et définir les mesures d'entretien. 6. Citer les floraisons caractéristiques des plantes, établir leur succession et/ou affecter les plantes aux floraisons. 7. Juger les emplacements dans le jardin en termes de lumière, de sol et d'eau. Déterminer le biotope et lui affecter les plantes adéquates. 8. Identifier, dans le jardin du client, sur les emplacements des plantes, les facteurs influençant leur croissance. Dessiner l'emplacement correspondant, le coter et noter les critères pertinents pour la suite du travail. 9. Proposer <i>in situ</i> au client des plantes convenant pour les emplacements existants. 10. Commenter le principe fondamental des différents concepts de plantation. En déduire les frais d'entretien qui en résultent et le choix de plantes. 		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétences	Heures	50
Reconnaissance	Module obligatoire pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans